



Delai de prescription pour une dette administrative

Par **laloutre**, le **28/01/2008** à **13:53**

Ayant fais une activite liberale , il y a 20 ans dans les dom ,j'en sui parti en laissant une ardoise à la caisse de retraite . (30000 F). Est ce que cette dette est tjrs d'actualite , et pourrais-je refaire du liberal sans en être inquieté ?